

## Commune de Mauges-sur-Loire

### Délibération N°DL\_2026\_03\_043A

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt six, le vingt mars à 19H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmillles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, lundi 16 mars 2026.

#### Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Luc CHAUVIN, Anita ROBICHON, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Fabien JOLIVET, Yvette DE BARROS, Isabelle VATELOT, Jean-François ALLARD, Marie-Christine GUIBERTEAU, Marie-Béatrice MORISSEAU, Guy CAILLAULT, Yannick BENOIST, Nadège MOREAU, Richard DAVID, Laetitia NAUD, Gaëtane GABORY, Séverine MORINEAU, Angéline RICHOU, Guillaume MOREL, Lydia MUSSET, Anne-Françoise CADIOT OGER, Nicolas LE LABOURIER, Magalie ALLAIRE, Albert COIFFARD, Sophie BECHEREAU, Gaël BEDUNEAU, Samuel BELANGER, Sandra BELLANGER, Jean-Claude BELLICAUD, Stéphane BESNIER, Stéphane BIDET, Guillaume BODIN, Philippe BOURSIER, Karen BULTEAU, Mathéo GOURDON, Isabelle BUREAU, Arlette BURGEVIN, Bruno CHAUVIGNE, Stéphane COULON, Jacky COURANT, Françoise COUTAULT, Jacques DE MAISONNEUVE, Timothée DEBRARD, Sophie DEMANGE, Frédéric DOUGE, Jean-René GRASSET, Sandrine LE GALL, Aurélien LETOURNEAU, Josseline LHOMMEAU, Hélène MARCHAND, Ingrid MASSE, Isabelle MONFRAY, Stéphanie OGER, Virginie PELISSIER, Christelle TREMBLAY, Vivien TUFFREAU, Narciso VILACA, Ariel YARIV

#### Étaient excusés, Mesdames et Messieurs :

Yves PLUMEJEAU pouvoir à Marie-Béatrice MORISSEAU  
Sylvia BENETEAU pouvoir à Gaëtane GABORY  
Adrien ALLARD pouvoir à Anita ROBICHON  
David MAINGUY pouvoir à Nicolas LE LABOURIER  
Anne-Valérie MOITA FERNANDES pouvoir à Philippe BOURSIER  
Céline MOREAU pouvoir à Jean-Claude BELLICAUD

*Monsieur Mathéo GOURDON a été désigné secrétaire de séance.*



## ELECTION DU MAIRE DELEGUE DU MARILLAIS

Le Maire demande s'il y a des candidats pour le poste de Maire délégué du Marillais.

Madame Gaëtane GABORY propose sa candidature.

Monsieur Gilles PITON enregistre la candidature de Madame Gaëtane GABORY et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

### DÉCIDE DE :

- Procéder à l'élection du Maire délégué du Marillais.
- Résultats du vote du 1er tour de scrutin :
  - Nombre de bulletins : 65
  - À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 11
  - Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 54
  - Majorité absolue 28
- Ont obtenu :
  - Mme Gaëtane GABORY : 51 voix (cinquante et une voix)
  - Mme Arlette BURGEVIN : 1 voix (une voix)
  - Mme Sandrine LE GALL : 2 voix (deux voix)
- Proclamation des résultats :
  - Mme Gaëtane GABORY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire déléguée du Marillais.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

### POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Nombre de conseillers : 65  
Nombre de présents : 59  
Nombre de votants : 65  
(dont 6 pouvoirs)

Signé le 27 mars 2026  
Le Maire  
Gilles PITON

